

---

[Imprimer](#)

## **Vers une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC Seine Gare Vitry**

Image

---

## **L'EPA Orly Rungis Seine Amont recherche une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC Seine Gare Vitry (Val-de-Marne).**

Le projet de la ZAC Seine Gare Vitry, d'une superficie d'environ 37 ha, s'implante au nord du périmètre des Ardoines et englobe la gare Vitry-sur-Seine de la ligne C du RER et le tracé de la future desserte du TZEN 5 (secteur Cavell à l'est de la ZAC). Le site est composé en grande partie d'un tissu d'entreprises assez ancien, des PME-PMI majoritairement (secteur Cavell) et d'anciennes friches ferroviaires (secteur Gare).

L'opération propose une programmation d'environ 435 000 m<sup>2</sup> SP équilibrée entre activités, logements, tertiaire, commerces et équipements. Celle-ci doit permettre la création d'environ 4 400 logements, l'arrivée d'environ 10 000 habitants et la possibilité de création d'environ 4 000 emplois.

---

Le projet prévoit la réalisation de plusieurs équipements (collège, gymnase, groupe scolaire) et les espaces publics (parcs et jardins) nécessaires à l'accompagnement du développement résidentiel et le renforcement des activités économiques. La création de pistes cyclables sur les principaux axes de la ZAC et de chemins piétons pour desservir les îlots sont également prévus.

“Actuellement, seuls les secteurs Cavell de 12,7 ha et Gare de 3,26 ha (phase 1) sont opérationnels, signale l'aménageur. La programmation et le financement de la phase 2 restent à définir.”

## **Force de proposition en matière de développement durable**

L'EPA Orly Rungis Seine Amont a lancé un marché pour des missions de maîtrise d'œuvre urbaine, architecturale, paysagère et infrastructures VRD des espaces publics pour la conception et la réalisation de la ZAC. Il s'agit de prendre la suite du groupement composé de Atelier jam/Germe/Mageo/Zoom et Hilaire.

La mission a notamment pour objet de concevoir et de suivre le projet urbain ; de concevoir, réaliser et livrer l'ensemble des réseaux et espaces publics ; de répondre aux objectifs de coûts, de délais et de qualité de la maîtrise d'ouvrage ; d'être force de proposition en matière de développement durable, en coopération avec l'AMO dédiée, et notamment concernant la gestion alternative des eaux pluviales et de développement de la biodiversité.

[Consulter l'avis](#)